

**2017 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière obstétricale**

Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

<u>Rédacteur(s)</u>	<u>Approbateur(s) (signature - date)</u>	<u>Gestionnaire</u>	<u>Destinataire(s)</u>
* Guy DEFAWE	* Guy DEFAWE	* Fanny LEBAS	<input checked="" type="checkbox"/> Médecins <input checked="" type="checkbox"/> Maternité <input checked="" type="checkbox"/> Cadres de santé <input checked="" type="checkbox"/> IDE / PDE <input checked="" type="checkbox"/> SF

**But et objet**

Prise en charge du nouveau-né en cas d'herpes maternel en ante ou per partum

**Actions et méthodes**

**1 – Si primo infection dans le mois qui précède l'accouchement :**

- **césarienne**
- **en salle de naissance**  
 Savonnage complet à la Bétadine ou bain (1/2 Amukine + 1/2 eau)  
 Éviter effractions cutanéomuqueuses  
 Prélèvements pharynx, cul de sac conjonctival, lésions cutanées pour culture du virus.
- **Hospitalisation du nouveau-né en néonatalogie**  
 Zovirax IV si enfant symptomatique  
 Zovirax ophtalmique : 2 fois par jour pendant 5 jours.

**2 – Si lésions périnéales ou vaginales suspectes en per-partum :**

Prélèvement col utérin pour culture de virus  
 Immunofluorescence pour détection de l'antigène (résultat en 4 heures) sur lésions visibles.  
 Discuter le mode d'accouchement.  
 Prise en charge en salle de naissance : idem ci-dessus  
 Hospitalisation en néonatalogie pour traitement si enfant symptomatique.

**3 – Si herpès récurrent et date de la dernière poussée inférieure à une semaine :**

Prélèvement col utérin pour culture de virus  
 Voie basse  
 Prise en charge en salle de naissance : idem ci-dessus  
 Hospitalisation en néonatalogie secondaire pour traitement si enfant symptomatique.